

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7442261001

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agri53.fr/annonces-legales/details/3219802>

Cette annonce a été mise en ligne le **3 février 2026** sur **Agri 53 Web**
Pour le département : **53 - MAYENNE**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 28 janvier 2026, à Mayenne.

Dénomination : **TOM'S PIZZA**.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 48 avenue de la Libération, 53940 St Berthevin.

Objet : Toute activité de restauration rapide, pizzeria, snacking, sandwicherie, vente d'aliments et de boissons, à consommer sur place, à emporter ou à livrer et toutes actives connexes et complémentaires ; - La création, l'acquisition, la prise en location, ou en gérance libre, l'exploitation de tous biens mobiliers ou immobiliers, fonds de commerce, entreprises ou établissements quelconques se rapportant à l'une ou l'autre des activités ci-dessus spécifiées ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement ; - Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, de la manière la plus étendue ; - La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 5000 euros

Gérant : Monsieur Thomas AVRIL, demeurant 16 rue des Céramiques, 53100 Moulay

La société sera immatriculée au RCS de Laval.

En partenariat avec

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David CANTARERO
Directeur de Médialex

En partenariat avec